

MÉCANISMES D'ENRÔLEMENT DES TRAVAILLEURS
DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE DANS LA CSU

LES RÉFLEXIONS FINALISÉES



- Les adhésions systématiques par secteur d'activité, organisées et encadrées avec de bonnes mesures incitatives
- Dramane BATCHABI, Spécialiste en Protection sociale du BIT
- «Le processus de mise en place des mécanismes d'adhésion systématiques devrait rendre la couverture sanitaire des travailleurs de l'économie informelle automatique»

Mécanismes d'adhésion systématique et propositions de mesures incitatives par secteur d'activité

Les travaux achevés



Des réflexions allant dans le sens de mettre en œuvre des stratégies d'extension de la protection sociale en santé aux travailleurs de l'économie informelle ont été entamées à Thiès dans la période du 06 au 09 août 2024. Les objectifs étant de partager avec l'ensemble des acteurs, le cadre méthodologique, de les mettre à niveau sur lesdites stratégies d'extension et d'identifier les mécanismes d'adhésions systématiques par secteur d'activités.

Trois groupes avaient été constitués en fonction des secteurs d'activité suivants : - Groupe 1 : Agriculture - Élevage – Pêche ; - Groupe 2 : Artisanat – Infrastructures / Transport – Tourisme ; et Groupe 3 : Commerce - Industrie – Services. Les productions des groupes avaient ainsi permis d'identifier des mécanismes suivant les secteurs d'activités et l'atelier avait été sanctionné par la validation d'une feuille de route déclinant les différentes étapes du processus (lire Newsletter N°85).



L'une des étapes consistait en la poursuite des réflexions en groupe pour finaliser les propositions de mécanismes adaptés d'adhésion systématique et des mesures incitatives par secteur d'activité. C'est le sens de l'atelier organisé du mardi 10 au jeudi 12 septembre 2024, toujours à Thiès, pour achever le processus de réflexions.



Participants aux réflexions

Tous les sectoriels représentés au plus haut niveau



Primature (02)

- Conseiller Technique Santé
- Conseiller Technique Travail, Sécurité sociale et Dialogue social

Administration publique (51)

Ministère de la Famille et des Solidarités (16)

- Conseiller technique CMU
- Agence de la SEN-CSU (08)
- Commissariat à la Sécurité Alimentaire
- Direction de l'Autonomisation Économique des Femmes
- Direction du Développement Communautaire
- Direction de la Famille et de la Protection des Groupes Vulnérables
- Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN)
- Cellule Opérationnelle de Lutte contre la Pauvreté
- Direction de l'Équité et de l'Égalité du Genre

Ministère des Finances et du Budget (02)

- Direction des Assurances
- Direction Générale des Impôts et Domaines



Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération (01)

- Direction de la planification

Ministère du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions (02)

- Direction Générale du Travail et de la sécurité sociale
- Direction de la Protection Sociale

Ministère de la Santé et l'Action sociale (02)

- DPRS / Cellule Économie de la Santé
- Direction générale de l'Action sociale

Ministère de la Formation professionnelle (04)

- DER-FJ
- 3FPT
- ONFP
- Agence Nationale de la Maison de l'Outil (ANAMO)
- Secrétariat d'État aux Coopératives et à l'Encadrement paysan (01)
- Secrétariat d'État au Développement des PME PMI (01)

Ministère de l'environnement et de la transition écologique (01)

- Agence sénégalaise de la Reforestation et de la Grande Muraille verte

Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires (01)

- Direction des pêches maritimes

Ministre du Tourisme et de l'Artisanat (05)

- APDA
- Direction pour la transformation et l'encadrement des entreprises informelles
- Direction de l'artisanat
- Direction du Tourisme
- Agence sénégalaise de Promotion Touristique (ASPT)

Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage (07)

- DAPSA
- Direction de l'élevage



Dramane BATCHABI, Spécialiste en Protection sociale du BIT

« L'adoption et la mise en œuvre des mécanismes d'adhésion systématiques permettront de faciliter la couverture des travailleurs de l'économie informelle et ainsi d'accélérer les progrès vers la couverture universelle »

Nous sommes au terme d'une série de deux rencontres sur les travailleurs du secteur informel et les mécanismes d'adhésion systématique dans la CSU. Qu'est-ce qu'on peut retenir concrètement des réflexions menées jusque-là et les impacts qu'elles peuvent avoir sur le système d'adhésion souhaité ?



L'objectif principal de l'activité est de déterminer des mécanismes adaptés pour l'adhésion systématique des travailleurs de l'économie informelle au système de couverture maladie universelle au Sénégal. Ces deux rencontres ont regroupé des participants en provenance de la Primature, des ministères et programmes publics concernés par l'économie informelle, des collectivités locales, et des partenaires sociaux. La méthodologie utilisée a consisté à analyser les relations existantes entre les travailleurs de l'économie informelle et les administrations publiques et autres structures, puis sur la base de ces relations, des mécanismes adaptés par secteur d'activité, ainsi que les mesures incitatives pour leur opérationnalisation ont été proposés. A titre indicatif, les mécanismes adaptés proposés comprennent la systématisation de l'adhésion à travers la fourniture d'intrants ou l'achat de la production des agriculteurs, l'enregistrement pour l'obtention de la carte professionnelle, du NINEA ou du registre de commerce, au moment de l'octroi de crédit, ou à travers le recouvrement des impôts, taxes ou redevances. Les mécanismes proposés seront consolidés par le groupe de travail multisectoriel et une stratégie de mise en œuvre sera élaborée et soumise aux autorités. L'adoption et la mise en œuvre des mécanismes d'adhésion systématiques permettront de faciliter la couverture des travailleurs de l'économie informelle et ainsi d'accélérer les progrès vers la couverture universelle.

Ne craignez-vous pas des difficultés dans la mise en œuvre des recommandations qui seront issues de ces rencontres, qui semblent pourtant susciter tant d'espoirs et d'enthousiasme chez les travailleurs ?

Le processus est très participatif et comprend des consultations avec l'ensemble des parties prenantes y compris les partenaires sociaux et les représentants des organisations socio-professionnelles des travailleurs de l'économie informelle. Ceci renforcera l'appropriation des mécanismes proposés par les bénéficiaires. Par ailleurs, des réformes juridiques ont été proposées pour encadrer la mise en œuvre des mécanismes d'adhésion systématiques, ce qui permettra leur institutionnalisation et leur intégration dans les procédures des institutions chargées de les mettre en œuvre. Dès l'adoption des mécanismes, des sessions de sensibilisation et de dialogue seront organisées avec l'ensemble des parties prenantes. Il s'en suivra des renforcements des capacités pour faciliter la mise en œuvre des mécanismes par les institutions concernées. Par ailleurs, une batterie de mesures incitatives ont été identifiées pour faciliter la mise en œuvre des mécanismes d'adhésion systématique.

Quel regard portez-vous sur la CSU au Sénégal, en tant qu'expert en Protection sociale et qu'espérez-vous aujourd'hui que le secteur informel s'organise pour bénéficier du programme ?

Avec la mise en œuvre du programme CMU, le Sénégal a réalisé des progrès significatifs dans l'atteinte de la couverture sanitaire universelle. La combinaison réalisée entre les programmes de gratuité et le régime d'assurance maladie communautaire ainsi que les subventions mises en place pour soutenir l'adhésion des travailleurs de l'économie informelle et des groupes vulnérables, sont des caractéristiques

très efficaces pour accélérer l'atteinte de la couverture universelle. Les réformes adoptées et en cours de mise en œuvre notamment l'immatriculation d'office de toutes les cibles, la redistribution des fonctions entre les acteurs selon leurs avantages comparatifs et la contractualisation avec l'offre de soins pour des services de qualité, nous paraissent également intéressantes et devront contribuer à améliorer l'efficacité du programme. La protection sociale en santé est un besoin prioritaire pour les travailleurs de l'économie informelle. Cependant le mode d'adhésion volontaire et l'inadéquation des mécanismes de financement constituent des barrières pour leur couverture. Le processus de mise en place des mécanismes d'adhésion systématiques adaptés à leurs caractéristiques devrait rendre leur couverture automatique et donc représente une opportunité pour eux. Un dialogue et des campagnes de sensibilisations doivent être menées au profit de ces travailleurs qui doivent à leur tour collaborer avec les institutions retenues pour mettre en œuvre les mécanismes d'adhésion systématique.

SÉDHIYOU - Mission de suivi du dispositif de déploiement intégral du système d'information de gestion intégrée de la CSU



Le Directeur des Systèmes d'Information, Mohamed Mahi SY et le chef du Service régional de la SEN-CSU de Sédhiou, Dr Serigne Bakr THIAM, lors de la réunion de cadrage de la mission.

La Direction des Systèmes d'Information, la Direction des Assurés, la Direction des Prestations, la Cellule de Communication de l'Agence sont présentement à Sédhiou, dans le cadre du projet de déploiement intégral du système d'information de gestion intégrée de la CSU. En partenariat avec la Direction Régionale de la Santé, la SEN-CSU à travers bien évidemment le Service régional de Sédhiou,

supervise la mise en œuvre de cet outil stratégique, qui vise à faciliter le ciblage des bénéficiaires, l'optimisation des processus de traitement des factures, la collecte et la gestion des données, ainsi que le suivi des indicateurs de performance au bénéfice des populations de la région de Sédhiou. Ce qui est à coup sûr, un pas de plus vers l'amélioration continue de l'accès aux soins pour tous !

Tests d'interopérabilité entre le SITFAC et HOPITALIA



L'équipe de supervision de la SEN-CSU est en contact avec le Directeur et l'équipe informatique de l'EPS de Sédhiou pour démarrer les tests d'interopérabilité entre le SITFAC et HOPITALIA au sein de l'hôpital. L'équipe a également supervisé l'utilisation du SITFAC au niveau du poste de santé de Dembo Coly, afin de garantir son bon fonctionnement et d'assurer un meilleur suivi post-formation.



Evaluation de l'utilisation du SITFAC dans la zone de Bounkiling, notamment aux postes de santé de Touba Fall, Sénoba, Sinthiou Mady Mbaye, Tanckon, Sinthiou Tanckon, ainsi qu'au centre de santé de Bounkiling.



La mission de l'Agence à Sédhiou



Le nouveau Gouverneur de la région de Sédhiou, M. Diadia DIA, a reçu hier jeudi, la mission de Dakar avec qui, il a échangé sur les enjeux de la Couverture Sanitaire Universelle dans la région. Il a par la suite réaffirmé son engagement à œuvrer pour un meilleur accès aux soins pour tous.

KÉDOUGOU - Vérification de la conformité des demandes de subventions de 2021-2023



Le Service régional de Kédougou s'est rendu à la Mutuelle de Santé départementale (MSD) de Saraya, le mardi 10 septembre, pour procéder à la vérification de la conformité des demandes de subventions sur la période 2021-2023, sur instruction du Directeur général de la SEN-CSU. Mais il a été convenu au cours de cette réunion, de faire le tour de toutes les antennes du départements pour avoir une meilleure lisibilité sur les subventions demandées au regard de la non-disponibilité des données dans les livres de la MSD.

THIÈS - La vérification de la conformité des dossiers également engagée



Comme dans tous les Services régionaux, celui de Thiès a entrepris une vérification de la conformité des dossiers de subventions des Mutuelles de santé communautaires de la région de Thiès pour la période 2021-2023, suivant les instructions du Directeur général de l'Agence, Pr Cheikh Tacko DIOP. La mission de Thiès s'est ainsi rendue dans les localités de Pout, Diender et Kayar, le mardi 10 septembre 2024, pour entamer les procédures de vérification.

DAKAR - Visite de courtoisie du chef de Service régional de Dakar au DG de l'ONFP



Le nouveau chef du Service régional de la SEN-CSU / Dakar, Dr Ousmane DIOP (extrême gauche de l'image) a rendu une visite de courtoisie au Directeur général de l'office national de la Formation professionnelle (ONFP), Dr Mouhamadou Lamine Bara LÔ (au milieu de l'image), le mardi 10 septembre. Une rencontre de courtoisie et de travail qui a permis aux deux responsables de mieux s'imprégner des missions des uns et des autres. Ils ont également discuté des possibilités de collaboration entre nos deux entités, qui travaillent déjà ensemble dans le cadre de la formation continue des agents de la SEN-CSU. En plus, Dr Mouhamadou Lamine Bara LÔ propose d'accompagner les personnes formées dans le monde rural et / ou dans le secteur informel vers la CSU et la possibilité d'animer des séances de sensibilisation sur les avantages de la CSU dans les formations que l'ONFP organise.

KEUR MASSAR - Le préfet s'engage à soutenir la mise en œuvre du programme dans le département



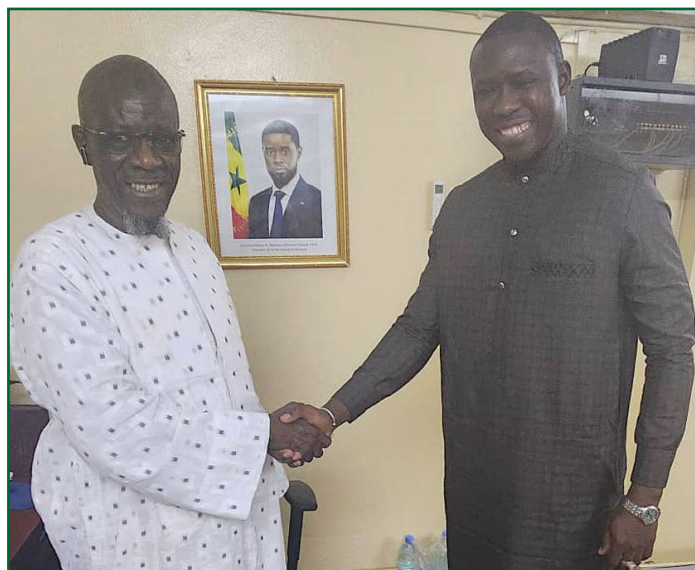
Le chef du Service régional de Dakar a participé au Conseil d'Administration de la MSD de Keur Massar. Occasion pour lui, de prendre contact avec les acteurs mutualistes du département et de partager la feuille de route de la SEN-CSU à Dakar. La MSD a fait une présentation sur la structure, ses perspectives dans l'optique de la promotion de la mutualité dans le département. Après cette étape, le chef du Service régional de Dakar et son équipe, accompagnés des responsables de l'organisation mutualiste ont effectué une visite de courtoisie au préfet de Keur Massar (troisième à partir de la droite de l'image), qui s'est engagé à soutenir la mise en œuvre du programme de CSU dans le département.

GUÉDIAWAYE - Les délégués de quartier et les imams impliqués dans la sensibilisation



Le Service régional de la SEN-CSU de Dakar a organisé avec l'appui de *Médicos del Mundo* des activités de sensibilisation à l'endroit des délégués de quartier et des imams de Guédiawaye. Ces visent à impliquer davantage les organisations communautaires de base dans la promotion de la MSD et du programme de CSU. Ces différentes rencontres se sont tenues les 05 et 06 septembre dans la salle de réunion de la MSD de Guédiawaye en présence de la PCA de la MSD, des administrateurs de la MSD et du personnel de la Direction technique. La prochaine étape consiste à la signature de conventions pour leur implication dans la politique de communication de la MSD en insérant le sujet dans leur prise de parole quotidienne avec les prêches dans les lieux de cultes et tous les cadres où ils interviennent.

MATAM - Visite du Chef de Service régional au Directeur du Centre hospitalier de Ourosogui



Le chef de service régional de Matam, Modou CAMARA (droite de l'image) a rendu une visite de courtoisie au Directeur du Centre hospitalier régional de Ourosogui, vendredi dernier, 06 septembre 2024. Une rencontre de courtoisie au cours de laquelle, les deux responsables ont discuté sur la collaboration étroite entre l'hôpital et l'Agence de la SEN-CSU.

Le Directeur a magnifié les efforts faits par l'agence dans le cadre de l'apurement de la dette dues aux établissements de santé. Il a aussi félicité le Directeur Général Pr Cheikh Tacko Diop pour sa disponibilité et son sens de l'écoute. Il a aussi réitéré son engagement à travailler avec l'agence pour la prise en charge optimale des populations.

TAMBACOUNDA - Session de renforcement de capacités des acteurs mutualistes sur les procédures de gestion



La JICA a organisé le mardi 10 septembre, un atelier de renforcement de capacités des acteurs mutualistes de Tambacounda sur les procédures de gestion des MSD de Tamba, Bakel, Goudiry et Koumpentoum sous la présidence du représentant de la Direction régionale de la Santé et en présence de la CICO-DEV, USAID OWOD et du DRDC.

AGENCE SÉNÉGALAISE DE LA COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE

(SEN-CSU)

ADRESSE.

Sicap Keur Gorgui, lot 216,
Immeuble El Hadji Serigne
Mérina SYLL
Derrière NSIA

Siteweb.

www.agencecmu.sn

Email.

contact@agencecmu.sn

Standard

Tél : 338591515

**Directeur général,
Pr Cheikh Tacko DIOP**

**Secrétaire général,
Mamadou Racine SENGHOR**

NOS DIFFÉRENTES DIRECTIONS ET CELLULES

Direction de l'Administration et des Finances ;

Direction des Assurés ;

Direction des Prestations ;

Direction des Systèmes d'Information ;

L'Agence comptable ;

Cellule de la Communication ;

Cellule du Contrôle de Gestion ;

Cellule juridique ;

Cellule de Passation des Marchés

Rédacteur de la Newsletter

Aly FALL, Coordonnateur de la Cellule de Communication.

Photos

Cheikh Oumar DAFF, Communication digitale

Contact.

Tel : 77 539 60 76

Email.

aly.fall@agencecmu.sn

Infos utiles

Comment inscrire des bénéficiaires ?

Etape 1 : Choix de la mutuelle

Etape 2 : Indication du nombre de bénéficiaires

Etape 3 : Saisie de la liste des bénéficiaires

Si oui

Le client renseigne les Informations des n bénéficiaires

Si non

Cette page récapitulative des données de l'opération, vous permet de cliquer sur le logo du moyen de paiement électronique de votre choix afin de concrétiser votre parrainage.

Etape 4 : Choix du moyen de paiement

Etape 5 : Paiement électronique

Etape 7 : Informations sur la transaction

Etape 8 : Recoit la notification sur l'effectivité de l'enrôlement

Comment faire un don ?

Etape 1 : Choix de l'initiative

Etape 2 : Saisie du montant de votre don

Etape 3 :

Si le client a un compte SunuCMU

Si oui

Le client se connecte à son compte

Si non

Le client ouvre un compte sunuCMU et se connecte

Etape 4 : Choix du moyen de paiement

Etape 5 : Paiement électronique

Etape 6 : Confirmation de la transaction



La Couverture maladie pour vos proches partout au Sénégal



www.sunucmu.com



0 à 5 ANS

Les enfants âgés de moins de 5 ans bénéficient de soins gratuits dans les cases, les postes et centres de santé publics, ainsi que dans les hôpitaux mais seulement dans les cas d'urgence ou les cas référés.



PLAN SESAME

Les personnes de soixante (60) ans et plus bénéficient de soins gratuits dans les établissements de santé publics dans le cadre du Plan Sésame.



DIALYSE

La dialyse est gratuite dans tous les centres d'hémodialyse des hôpitaux publics.



CESARIENNE

La césarienne est gratuite dans toutes les structures de santé publiques du pays.

DES QUESTIONS SUR la CMU, les mutuelles ou les gratuités ?

Appelez nous au
1222



AGENCE DE LA
COUVERTURE MALADIE
UNIVERSELLE



AGENCE SENEGALAISE
DE LA COUVERTURE
SANITAIRE UNIVERSELLE

Sunu CSU